

Nouvelles approches de la gestion de l'informatique publique

Table ronde Bedag

29 septembre 2006

Le contexte vaudois

Pluralisme des acteurs de l'ACV

- 7 départements, plus de 50 services
- Nombreux métiers et applications, Système d'information complexe

Une organisation en réseau

- 1 Direction informatique (DSI)
 - 1 Centre cantonal des télécommunications (CCT)
- 1 Office de la sécurité informatique cantonal (OSIC)
- Infogérance externe pour exploitation et support

Quelques chiffres clés

Pour l'infrastructure informatique

- > 8'000 postes de travail, > 2'500 imprimantes, > 200 serveurs
- > 1'000 applications (hors logiciels de base), dont 240 « critiques »
- > 30'000 appels par année (help-desk central)

Pour le réseau cantonal

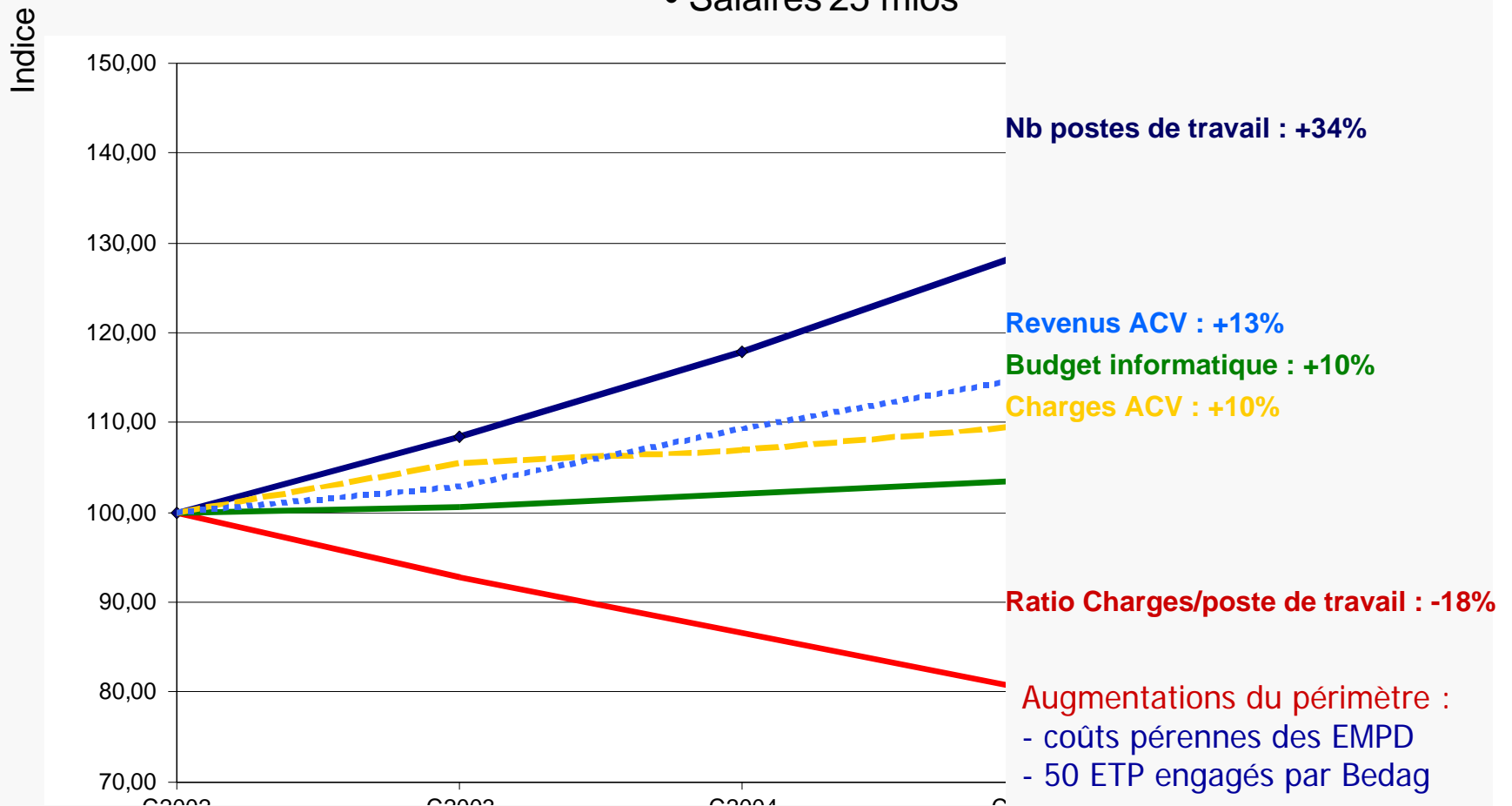
- 12'000 km de fibres optiques
- > 450 sites connectés, > 500 réseaux locaux

Le contexte -> budget

Informatique administrative

La structure des coûts (2005, hors pédagogique)

- Fonctionnement 49 mios
- Investissement 9 mios
- Salaires 25 mios



Le contexte -> mon constat

Les développements informatiques « mangent » 3/4 du budget

- principal gisement d'économies

L'informatique de plus en plus omniprésente

- Changement/évolution des bases légales
- Stratégie de rapprochement Etat – citoyens (cyberadministration)

La dépendance vis-à-vis des systèmes propriétaires

- dicte le rythme et les urgences en matière d'évolution des SI
- participe au phénomène d'obsolescence accélérée

Toutes les collectivités publiques assument les mêmes tâches

- il n'est pas raisonnable que chaque canton (ville, commune) développe sa propre solution
- la compétition n'a pas lieu d'être entre collectivités publiques
- la coopération s'impose

Les réponses -> mutualisation

La mutualisation des applications entre collectivités publiques

- Utilisation de solutions développées par d'autres collectivités publiques
- Développement de solutions communes sous licences GPL (ou similaires)
- Constitution de communautés d'utilisateurs pour la maintenance évolutive
- Stimulation des échanges

Les réponses -> stratégie d'ouverture

Le développement d'une stratégie d'ouverture

Au niveau politique

- Contribuer au développement et au partage du patrimoine informatique de l'humanité
- Atteindre l'objectif stratégique de développement durable
- Stimuler le « génie local »
- Dynamiser l'emploi local

En tant qu'entreprise

- Utiliser des standards ouverts en vue d'un renforcement des approches communes
- Réduire la dépendance face à certains fournisseurs (meilleure maîtrise de l'évolution du parc applicatif)

Démarches en cours -> mise en oeuvre

Utilisation de logiciels libres

- Présence significative dans les domaines infrastructure et serveurs (Apache, Linux, CVS, BIND, Sendmail, Eclipse, ...)
- Développements basés sur des standards ouverts
- Sites pilotes Linux et bureautique OSS
 - Projet SG-DINF avec Open Office
- Définition d'une stratégie OSS, puis d'une montée en charge progressive prenant en compte :
 - La disponibilité de nos ressources internes
 - L'hétérogénéité actuelle du parc des postes de travail
 - Le grand nombre d'éditeurs impliqués par une telle migration

Stratégie de la Confédération.

Citations de la lettre du 15/09/06 de M. Hans-Rudolf Merz, chef du DFF, aux gouvernements cantonaux :

- Après une phase de planification commune, ces projets [de cyberadministration] doivent être réalisés soit en commun, soit selon le principe «un pour tous».
- Il n'est guère rationnel que pour la même tâche, plusieurs cantons ou communes développent chacune leurs propres applications.